REGLEMENT DU 3^E TOURNOI NATIONAL B CREDIT MUTUEL DE LE MANS SARTHE TT 2026

Samedi 17 et Dimanche 18 Janvier 2026

1- Date et lieu

Le Mans Sarthe TT organise son 3è tournoi national de tennis de table, homologué en catégorie B par la FFTT sous le numéro 2293/2025-B.

Le tournoi se déroulera Samedi 17 Janvier et Dimanche 18 Janvier 2026 à partir de 9h à la Salle de Tennis de Table – 51 rue Garnier Pagès – 72000 Le Mans. Un parking sera à disposition des joueurs.

- 8h Ouverture de la salle
- 9h Début de la compétition
- Début du pointage avec présentation de la licence 1h avant le début de chaque tableau

2- Matériel et infrastructure

Le Mans Sarthe TT met à votre disposition 25 tables de marque Tibhar dans des aires de jeu 5 x 10m. Les balles plastiques blanches de marque Nittaku homologuées ITTF seront fournies par les organisateurs.

3- Inscription au tournoi

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés « compétition » à la FFTT (sauf poussins et poussines).

Le classement pris en compte sera celui de la phase 1 de la saison 2025-2026.

Les inscriptions sont à faire **AVANT le Jeudi 15 Janvier à 21h** exclusivement en ligne sur le site de la compétition : https://tournoi.lemanssarthetennisdetable.net/.

Aucune inscription par téléphone, mail ou courrier.

En cas de problème, vous pouvez contacter le Directeur du tournoi Loïc Huard : tournoi@lmstt.net -

Tél: 06.41.44.00.56

Le droit d'inscription est fixé dans le tableau ci-après. Les joueurs sont invités à payer leur participation en ligne et l'inscription ne sera définitive qu'après paiement. Dans l'attente l'inscription sera considérée comme provisoire, le joueur sera placé sur la liste d'attente des tableaux concernés et ne sera pas assuré de pouvoir participer au tableau si celui-ci est complet.

En cas de règlement des frais d'inscription sur place lors du pointage, les montants seront majorés de 2€ par tableau (chèque à l'ordre de Le Mans Sarthe Sarthe TT ou en CB ou en espèces). Toute somme versée reste acquise aux organisateurs.

En cas de désistement avant ou durant le tournoi, seuls les joueurs envoyant un certificat médical (au plus tard 8 jours après le tournoi) et un RIB par mail à tournoi@lmstt.net pourront être remboursés.

Le tableau C est réservé aux féminines.

Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur 2 tableaux maximum par jour. Toutefois, en fonction des places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur place, 1 heure avant le début du tableau, à un tableau supplémentaire, à condition d'être éliminé des tableaux déjà disputés.

4- Tirages au sort

La mise en poules sera effectuée par le JA 30mn avant le début du tableau, en respectant les points classement de la phase 1. Le tirage au sort des tableaux après les poules sera fait en direct sur place.

Dans la mesure du possible, il sera tenu compte de l'appartenance à une même association pour le placement en poules puis pour le 1^{er} tour complet de tableau.

5- Règles applicables

La règle d'arbitrage est celle des réglementations fédérales en vigueur.

Le Juge-Arbitre de la compétition sera Clément Mauboussin (JA3). Bruno Gausseran (JA3) sera le JA adjoint et Franck Gilardot (JA2) sera le Spideur.

L'accès aux aires de jeu est réservé uniquement aux joueuses et joueurs engagés dans la compétition. La tenue sportive réglementaire (short / jupette et tee-shirt / chemisette) et des chaussures de salle propres sont exigées.

Tout joueur qui par sa conduite causerait des perturbations se verra exclu du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente. Des arbitres désignés par le Juge-arbitre seront présents sur l'aire de compétition et habilités à avertir ou sanctionner des joueurs ne respectant pas les règles de jeu.

Le Juge-arbitre aura pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendra les décisions jugées indispensables.

6- Forfaits

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès du Juge-Arbitre pendant la compétition.

Tout joueur absent au 3è appel de son nom sera éliminé.

En cas de forfait non excusé ou absence non excusée, la Commission sportive compétente appliquera l'article IV.202.2 des Règlements administratifs sur la 1^{ère} partie non jouée et le joueur perdra les points classements qui étaient prévus en cas de défaite de cette partie si elle avait été jouée.

7- Déroulement des tableaux - Restauration

Chaque tableau (hors tableau féminin – C) débutera par une phase de poules de 3 joueurs, avec 2 qualifiés par poule pour l'accession au tableau final qui se déroulera en élimination directe.

Le tableau féminin (C) débutera par une phase de poules de 3 joueuses. La joueuse terminant 1^{ère} de chaque poule sera placée dans le tableau C1 et les joueuses classées 2è et 3è de chaque poule seront placées dans un tableau C2. Les tableaux C1 et C2 se dérouleront en élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

La compétition se déroulera sans interruption et une buvette avec restauration chaude et froide sera assurée sur place.

8- Responsabilité

Le Mans Sarthe TT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques, ainsi que les vols, pertes, etc. dont pourraient être victimes les joueurs.

Toutes dégradations constatées seront à la charge du ou des auteurs.

9- Tableaux – Engagements - Dotations

14 tableaux sont proposés sur 2 jours. Les horaires de fin sont indicatifs. L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Le tableau C est réservé aux féminines.

Une réduction de 1€ sera appliquée à partir de l'inscription au 2è tableau (en ligne et sur place).

Les dotations figurent à titre indicatif et pourront être réduites proportionnellement au nombre de participants.

| n° | TABLEAUX | Droits d'inscription | | Jour et Heures | Jour et Heures Fin | Nb maxi | Dotation | Répartition récompenses | | |
|-----------------|--------------------------------------|----------------------|-----------|-------------------|-----------------------|---------|-------------------------|-------------------------|---------------|-------------|
| | | Anticipés | Sur place | Début | (indicatif) | Joueurs | Dotation | 1er | 2è | 3è et 4è |
| A | 500 à 899 pts | 8€ | 10 € | Sam 09h00 | Sam 16h00 | 48 | 145€ | 70 € | 35€ | 20 € |
| В | 500 à 1499 pts | 8 € | 10 € | Sam 10h15 | Sam 17h30 | 56 | 265€ | 130€ | 65 € | 35 € |
| C (C1 et C2) | FEMMES Toutes séries | 10 € | 12 € | Sam 11h30 | Sam 18h30 | 24 | C1 : 505 € C2 : 75 € | 250 € 50 € | 125 € 25 € | 65 € 0 € |
| D | 500 à 1099 pts | 8 € | 10 € | Sam 12h45 | Sam 19h30 | 48 | 185€ | 90€ | 45 € | 25 € |
| Е | Tb Michel Baguelin 1300 pts à N°1 | 10 € | 12 € | Sam 14h00 | Sam 20h30 | 48 | 600€ | 300€ | 150€ | 75 € |
| F | 500 à 799 pts | 8€ | 10 € | Sam 15h15 | Sam 21h30 | 48 | 120€ | 60 € | 30 € | 15 € |
| G | 500 à 1299 pts | 8€ | 10 € | Sam 16h15 | Sam 22h30 | 48 | 225€ | 110€ | 55 € | 30 € |
| Н | 500 à 1899 pts | 8 € | 10 € | Sam 17h15 | Sam 23h00 | 56 | 345€ | 170€ | 85 € | 45 € |
| | | | | | | | | | | |
| I | 500 à 1799 pts | 8€ | 10 € | Dim 09h00 | Dim 16h30 | 56 | 320€ | 160€ | 80 € | 40 € |
| J | 500 à 1399 pts | 8 € | 10 € | Dim 10h15 | Dim 17h30 | 48 | 240€ | 120€ | 60 € | 30 € |
| K | 500 à 999 pts | 8€ | 10 € | Dim 11h30 | Dim 18h30 | 48 | 160€ | 80€ | 40 € | 20 € |
| L | 500 à 2099 pts | 8 € | 10 € | Dim 12h45 | Dim 19h30 | 48 | 400€ | 200€ | 100 € | 50 € |
| M | 500 à 1599 pts | 8 € | 10 € | Dim 14h00 | Dim 20h30 | 56 | 280€ | 140 € | 70 € | 35 € |
| N | 500 à 1199 pts | 8€ | 10 € | Dim 15h00 | Dim 21h00 | 48 | 200€ | 100€ | 50€ | 25 € |

10- Droit à l'image et approbation du règlement

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, tout participant autorise le club de Le Mans Sarthe TT en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen (Presse, internet, affiche future...) les photos et vidéos prises lors du tournoi et ce sans aucune contrepartie financière.

11- La participation au tournoi implique l'acceptation intégrale du présent règlement.